

Peyrilles



Lettre d'information municipale - Janvier 2021

Chers amis,

Il y a un an, alors que je m'adressais à vous en début d'année, je nourrissais l'espoir que les élections municipales ne viendraient pas trop altérer la quiétude de notre commune... Personne n'imaginait alors qu'au lendemain du premier tour de scrutin, le confinement instauré pour limiter la propagation de la COVID, paralyserait notre pays et la majeure partie de la planète !

Aux préoccupations sociétales et environnementales s'ajoutent désormais le risque sanitaire dont notre société moderne pensait s'être affranchi.

Si le 20^{ème} siècle a été marqué par les conflits armés mondiaux, nul doute que c'est le combat livré par l'humanité toute entière contre ce virus qui marquera ce premier quart du 21^{ème} siècle.

Cependant des mouvements de solidarité vis-à-vis des plus fragiles, des dispositifs de stabilisation de notre économie ont vu le jour et s'affinent au fil des mois qui passent. Ce tsunami mondial fait prendre conscience au plus grand nombre que nous sommes interdépendants et que la résilience de notre société, sa capacité à surmonter cette épreuve, ne peut se fonder sur des comportements égoïstes !

L'espoir et l'envie de reprise d'une vie « normale » habitent chacun d'entre nous. Les plus engagés dans la vie associative, sportive et culturelle notamment, attendent impatiemment une reprise des activités et animations au bénéfice de nous tous; certains commerces, les bars et restaurants en particulier, ont un besoin impérieux de nous accueillir de nouveau !

Je sais pouvoir compter sur la nouvelle équipe municipale, sur les employés communaux, sur les bénévoles des associations et sur vous tous pour, d'ici quelques mois, renouer avec la convivialité qui fait le charme et l'attrait de notre commune.

La stratégie vaccinale déployée actuellement est essentielle pour assurer la protection des plus fragiles en priorité puis de nous tous, sachons faire preuve de patience et être confiants.

Ce printemps 2021 ne sera pas qu'une simple renaissance cyclique de la nature, il est d'ores et déjà porteur de tous les espoirs de savourer les plaisirs simples du vivre ensemble dans le respect, la bienveillance, la bonne humeur et une certaine insouciance qui rendent la vie plus douce.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous adresser nos meilleurs vœux ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, bonne et heureuse année 2021 !
Prenez soin de vous.

Chaleureusement, Stéphane MAGOT

2021
meilleurs
vœux
pour cette
nouvelle
année

Sachant qu'il serait difficile d'organiser un goûter festif en début d'année, nous avons souhaité témoigner une attention particulière envers nos septuagénaires et leurs aînés.

Ce sont ainsi une cinquantaine de coffrets cadeaux qui ont été distribués avant les fêtes de fin d'année.



Ces brèves rencontres ont aussi permis aux nouveaux élus de venir à la rencontre d'une partie des habitants en attendant des jours meilleurs et que soit organisé un temps festif qui marque traditionnellement le début de mandature.

Solidarité COVID



Dimanche 20 septembre, une partie des bénévoles qui ont confectionné les masques en amont et pendant le confinement, ont reçu un olivier qu'elles replanteront pour garder, éternellement, le souvenir de nos remerciements sincères et fraternels.

Isabelle Bétaille, Isabelle Cazes, Anne Delmar et Véronique Galilé (Véronique Babet, Martine Lafon et Sylvie Beggiato, excusées) ont été applaudies par l'assemblée, invitée ensuite, dans les normes réglementaires de la Covid-19, à partager un buffet assis, préparé par le restaurant Mourgues et servi par l'équipe municipale.



L'avancement des travaux au château

Au cours de l'année 2020, l'équipe de bénévoles, épaulée par l'employé communal, a pu poursuivre les travaux de restauration, malgré un rythme perturbé par les périodes de confinement. Ainsi dans la 2^{ème} pièce principale de l'étage, la peinture du plafond, l'électricité et la remise en état des murs en pierre ont été terminés. Actuellement, le sol est en cours de préparation pour recevoir une chape avant le revêtement définitif. Le travail remarquable de cette équipe, engagé depuis de nombreuses années, a été récemment mis à l'honneur par deux articles publiés dans le quotidien La Dépêche.

Suite aux pluies importantes du mois de décembre, une partie du mur d'enceinte de l'esplanade s'est effondré. Les pierres en bon état sont conservées et seront utilisées pour sa reconstruction.

Les travaux importants de couverture sur les toitures du bâtiment principal et de la tour de l'escalier vont enfin pouvoir débuter ces prochains mois. Ils seront exécutés par l'entreprise David de Ussel, qui est par ailleurs intervenue récemment pour réaliser des travaux d'urgence sur la toiture du donjon.

Les projets et travaux en cours

Travaux de sécurisation routière au Dégagnazès

Une glissière de sécurité en bois a été installée l'été dernier par un groupe de bénévoles, en bordure de la voie communale surplombant le site du « sanctuaire de verdure ». Une nouvelle glissière viendra prochainement sécuriser la sortie du hameau du Dégagnazès en direction du mas Blanc.

Extension du columbarium du cimetière du Dégagnazès

Une nouvelle dalle béton est prête à accueillir 5 cases supplémentaires, qui seront installées dans les prochaines semaines.

Diagnostic du bâtiment de l'ancienne école de jeunes filles

Le SDAIL du Lot (Syndicat Départemental d'Aménagement et d'Ingénierie) va être mandaté pour accompagner la commune dans la réalisation d'un diagnostic sanitaire et structurel puis d'une étude de faisabilité qui permettront de décider de l'affectation future de ce bâtiment de caractère.

Travaux de voirie réalisés par la Communauté de Communes Quercy Bouriane

La CCQB, qui est en charge de l'entretien des voiries communales, poursuit son programme de réfection. En 2020 les travaux ont été réalisés sur le chemin de Combe de Caïx. En 2021 c'est le chemin de Lagalinière qui sera concerné.



Un nouveau tracteur

Le renouvellement de l'ancien tracteur acquis par la commune en 2001 était devenu nécessaire. Cet investissement important (23 000 €) permet à l'employé communal, Patrick Juarez, de réaliser lui-même de nombreux travaux difficiles à confier à des entreprises, de conserver une réactivité face aux besoins et de générer des économies pour la commune.

L'attractivité de la commune

Durant l'année 2020 de nombreux terrains et maisons en vente sur la commune ont pu trouver acquéreur, bénéficiant en partie, de l'engouement récent pour la vie à la campagne.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants et espérons pouvoir les accueillir de manière plus conviviale dès que les conditions sanitaires le permettront.

Des plats à emporter au restaurant

Le restaurant Mourgues s'adapte aux contraintes de fermeture imposées et propose chaque mercredi et dimanche la célèbre mique à emporter ainsi que des plats de saison certains jours (réservation au 05 65 31 01 05).

Nous le remercions de nouveau pour la préparation des repas de la cantine en fin d'année scolaire suite à la cessation d'activité brutale de la société Midi Restaureco qui nous fournissait précédemment.



Focus sur notre école primaire : une organisation qui reste fragile...

La rentrée scolaire 2020 s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Actuellement **89 élèves sont répartis en 5 classes au sein des 3 écoles** du groupement scolaire. A Peyrilles, Valérie Habert, notre enseignante accueille 21 élèves de CM1 et CM2

La faiblesse de l'effectif fait planer une **menace de fermeture de poste dès la rentrée prochaine**. Bien que le **maintien de l'activité scolaire sur les 3 sites** (Concorès, Peyrilles et Saint-Germain-du-Bel-Air) **semble garanti** pour cette année, la **construction d'une école unique** pour notre territoire constitue une **urgence absolue** !

Le SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) de la Vallée du Céou n'a pas encore arrêté le site de construction ni réalisé l'étude de faisabilité prévue début 2019.

Grâce à l'implication remarquable des parents d'élèves, de l'enseignante et du personnel communal (mise à disposition de Sylvie Juarez les après-midis), de nombreuses activités sont proposées pour le plus grand bonheur des enfants. Le maintien de la gratuité du service de garderie a été décidé par le conseil municipal.

L'objectif des élus de Peyrilles est de **maintenir un accueil de grande qualité** qui servira de référence pour définir l'offre scolaire et périscolaire de la **future école unique qui restera une école de taille raisonnable**.

En attendant, la péréquation financière entre communes du RPI, pratiquée depuis 2015, a permis de lisser les écarts de coût de fonctionnement des 3 écoles au titre de l'année scolaire 2019-2020.

Année scolaire 2019-2020 (montant par enfant par année scolaire) :

- | | |
|---|--------|
| • Concorès : 2 classes – 36 élèves | 1138 € |
| • Saint-Germain : 2 classes – 36,3 élèves | 1807 € |
| • Peyrilles : 1 classe – 19 élèves | 1992 € |

Après prise en compte l'origine géographique des enfants, l'**impact budgétaire annuel** pour les communes disposant d'une école est le suivant :

- | | |
|---|--------------------|
| • Concorès (13 enfants originaires de la commune) | 1895 € par enfant |
| • Saint-Germain (35 enfants originaires de la commune) | 1640 € par enfant |
| • Peyrilles (23,3 enfants originaires de la commune) | 1590 € par enfant |
| • Les communes de Frayssinet (6 enfants), Montamel (2 enfants), Saint-Chamarand (9 enfants) et Uzech (2 enfants) participent à hauteur de | 1265 € par enfant. |

Des animations à l'école malgré le contexte sanitaire



Grace à leur détermination, Sylvie Juarez et l'institutrice Valérie Habert ont réussi à organiser une animation pour Halloween ainsi qu'un spectacle de Noël, pour le plus grand plaisir des élèves.



Des colonies apprenantes pour les enfants des communes rurales du Lot

Des séjours de vacances qui intègrent des temps de remobilisation scolaire ont été proposés l'été dernier et aux vacances de Toussaint afin d'aider les enfants à se remettre à niveau suite à la période de confinement.

Malgré la mise en œuvre tardive de cette opération sur le territoire, une information a été faite aux familles et 5 enfants de la commune ont pu bénéficier de ce dispositif financé à 100%. Si l'opération se renouvelle, nous ne manquerons pas d'en informer à nouveau les familles pouvant en bénéficier.

Retour sur la course équestre



Le 4 octobre dernier a eu lieu au départ du Dégagnazès la célèbre course d'endurance équestre qui a réuni, malgré une météo très défavorable, de nombreux cavaliers venus de toute la France. Le maintien de cette manifestation était un vrai défi face aux normes sanitaires qu'impose la pandémie de la Covid-19. Bravo à l'ensemble des organisateurs et bénévoles et en particulier à Serge Francoual, le nouveau président du « Lot Endurance Team », qui a repris les rênes de l'organisation.

Nos joies, nos peines

Naissances

- ❖ Eliott LESNARD WINDELS, né le 27 juillet
- ❖ Charlie BASTID, née le 24 octobre

Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux aux nouveau-nés.

Mariages

- ❖ Victorien ZIMMERMANN et Maureen HENRY, le 5 septembre
- ❖ Eric MERCADIÉ et Corinne BRUGEAU, le 18 décembre

Félicitations et meilleurs vœux aux époux.

Décès

- ❖ Annie TERRIÉ veuve BÉTAILLE, née en 1949, décédée le 28 février
- ❖ Pierre JALBERT, né en 1961, décédé le 12 avril
- ❖ Marcel GALET, né en 1930, décédé le 14 juin
- ❖ Michel RIOCREUX, né en 1940, décédé le 20 juin
- ❖ Yves MANNESSIER, né en 1957, décédé le 19 août
- ❖ Raymond COLDEFY, né en 1932, décédé le 21 août
- ❖ Ginette LABORIE épouse COSTES, née en 1944, décédée le 29 août
- ❖ Jean-Claude GARD-MAZET, né en 1949, décédé le 7 octobre
- ❖ Alain CAZES, né en 1929, décédé le 7 novembre
- ❖ Arlette DECAS veuve VERNIZZI, née en 1948, décédée le 10 novembre

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées par le départ de leur proche.

Au 1^{er} janvier 2021, selon l'INSEE, la population communale s'établit à 363 habitants.



**Proche de vous
au quotidien**

pour demander une allocation (RSA, prime d'activité, allocation logement...), immatriculer un véhicule, préparer sa retraite... et toutes vos démarches administratives.

Vos démarches en mairie

Titres sécurisés

Depuis le 1^{er} novembre 2017, les démarches concernant les cartes d'identité, les permis de conduire et les cartes grises sont à effectuer directement sur le site ANTS (<https://ants.gouv.fr>)

La secrétaire de mairie reste à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Déclaration de location

Vous initiez une activité de location saisonnière, nous vous rappelons que vous avez l'obligation de vous déclarer en mairie qui transmettra en préfecture afin que vous soyez en conformité avec la loi.

Recensement militaire

Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.

Une attestation de recensement leur sera remise, elle est indispensable pour toute inscription à un examen.

Autorisations d'urbanisme

Les démarches (déclaration de travaux, demande de permis de construire, de démolition...) se font en mairie mais seront progressivement réalisables en ligne. La délivrance des autorisations est effectuée par le maire après instruction des dossiers par le service commun mis en place par la communauté de communes Quercy Bouriane.

Le secrétariat de mairie vous accompagne dans vos démarches administratives.

Certaines demandes spécifiques feront l'objet d'un accompagnement plus poussé proposé au sein de l'Espace France Services de Gourdon.

GOURDON

98 Avenue Gambetta

46300 GOURDON

Tél : 05 65 41 95 50

Mail : gourdon@france-services.gouv.fr

Infos pratiques

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Mardi : 14h00 – 18h00

Mercredi : 8h30 – 12h30 / 14h00 – 18h00

Judi : 14h00 – 18h00

Vendredi : 8h30 – 12h30

Téléphone : 05.65.31.01.04

Courriel : mairie.peyrilles@orange.fr

L'agence postale communale est ouverte aux mêmes horaires mais les opérations stoppent 30 mn avant la fermeture



Horaires d'ouverture de la déchetterie de Saint-Germain-du-Bel-Air

Mardi : 9h00 – 12h00

Mercredi : 14h00 – 18h00

Judi : 14h00 – 18h00

Vendredi : 14h00 – 18h00

Samedi : 9h00 – 12h00

Accès gratuit pour les particuliers